

**SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT  
DE DEAUVILLE - NORMANDIE**

-----  
Aéroport de Deauville - Normandie  
14130 Saint-Gatien-des-Bois

**COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL  
DU VENDREDI 20 DECEMBRE 2019 A 09 HEURES**

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF, LE VENDREDI 20 DECEMBRE, A NEUF HEURES, LE COMITE SYNDICAL, LEGALEMENT CONVOQUE LE 13 DECEMBRE DEUX MILLE DIX-NEUF, S'EST REUNI A L'HOTEL DE VILLE DE DEAUVILLE, SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR PHILIPPE AUGIER, 1<sup>er</sup> VICE-PRESIDENT.

**ETAIENT PRESENTS :**

Monsieur Philippe AUGIER, Maire de Deauville, 1<sup>er</sup> Vice-Président du Syndicat Mixte.  
Monsieur Serge TOUGARD, Conseiller Régional de Normandie, Délégué Titulaire.

Excusés :

Monsieur Hervé MORIN, Président du Syndicat Mixte de l'Aéroport Deauville Normandie et du Conseil Régional de Normandie.

Madame Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, 2<sup>ème</sup> Vice-Président du Syndicat Mixte, Vice-présidente du Conseil Régional de Normandie.

Monsieur Rodolphe THOMAS, Délégué Titulaire, Vice-président du Conseil Régional de Normandie.

Monsieur Jean-Baptiste GASTINNE, Délégué titulaire, Vice-président du Conseil Régional de Normandie.

Monsieur Emmanuel MEZERAY, Délégué Titulaire, Conseiller Régional de Normandie.

Monsieur Pascal LEBLANC, Délégué Titulaire, Adjoint au Maire de Deauville.

Monsieur Guillaume CAPARD, Délégué Titulaire, Adjoint au Maire de Deauville.

Pouvoir de Monsieur Hervé MORIN à Monsieur Serge TOUGARD.

L'ouverture de la séance est présidée par Monsieur Philippe AUGIER à 09h05.

La précédente réunion ayant été annulée faute de quorum, cette condition n'est plus nécessaire aujourd'hui.

Monsieur Philippe AUGIER, 1<sup>er</sup> Vice-Président, désigne Monsieur Serge TOUGARD pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance et les membres présents approuvent à l'unanimité le PV de la séance du 4 juillet 2019.

- **Débat d'Orientations budgétaires 2020,**

Le Comité Syndical, à l'unanimité, prend acte du débat d'orientations budgétaires 2020.

- **Signature d'un avenant n°2 à la convention de rétrocession des remboursements de la DGAC,**

Les membres du Comité Syndical à l'unanimité approuvent la signature de cet avenant n°2 qui inscrit le montant définitif d'une opération et non plus estimatif quant au renforcement des clôtures.

- **Adoption d'une modification au BP 2019 en raison d'une anomalie générée par le logiciel comptable décalant une ligne dans le tableau des amortissements.**

Les membres du Syndicat à l'unanimité adoptent cette modification budgétaire.

- **Application de l'article 5722-4 du CGCT,**

Suite à la précédente délibération, par voie de conséquence, une modification budgétaire est induite sur les imputations globales. Les membres du Comité Syndical à l'unanimité décident d'appliquer l'article 5722-4 du CGCT modifiant le budget du fait de la délibération précédente.

- **Adoption d'un avenant n°1 à la convention d'investissement 2017 entre l'Exploitant et le SMADN**

Suite à la passation de marchés, des montants estimatifs deviennent des montants définitifs, il convient de les inscrire dans la convention. Les membres du Comité Syndical à l'unanimité décident d'adopter cet avenant n°1 à ladite convention.

- **Adoption de d'un avenant n°5 au PV de mise à disposition des biens entre la Ville de Deauville et le SMADN**

Les services de la DGAC ont souhaité vendre pour une somme de 1 000 € le SSLIA (bâtiment des pompiers) au SMADN qui en fait l'acquisition ce jour par l'intermédiaire de la Ville de Deauville. Il est proposé d'indemniser la Ville de Deauville pour les frais liés à cette acquisition (frais de notaire) et de modifier le PV de mise à disposition des biens. Les membres du Comité Syndical à l'unanimité approuvent cette modification dudit PV et le principe d'une indemnisation au profit de la Ville de Deauville.

- **Demande de subvention de l'Exploitant pour la communication au titre des actions menées en 2018**

Les membres du Comité Syndical à l'unanimité décident d'arrêter le montant définitif de la subvention d'exploitation pour l'exercice 2018 à hauteur de 171 103,14 € et de l'attribuer à la CCI Seine - Estuaire.

- **Délibération autorisant le recours à un contrat de Délégation de Service Public pour l'exploitation prochaine de l'aéroport de Deauville Normandie**

Les membres du Comité Syndical à l'unanimité autorisent la mise en place d'une procédure de délégation de service public commune aux 4 aéroports normands, et ce conformément à l'avis de la Commission technique du Centre de Gestion du Calvados.

- **Approbation de la convention constitutive d'un groupement d'autorités concédantes suite à la précédente délibération**

Les membres du Comité Syndical à l'unanimité approuvent la mise en place d'un groupement d'autorités concédantes qui conduira la procédure de DSP commune, conformément aux orientations prises dans le cadre de l'association « Aéroports de Normandie ».

Monsieur Philippe AUGIER souhaite attirer l'attention sur le projet de construction de la future aérogare et plus particulièrement sur le besoin de communiquer autour de ce dossier pour rassurer les habitants des environs. Une pétition a circulé pendant un moment et la situation doit s'apaiser. Pour cela il faut remettre les choses dans leur contexte tant économique, que local et environnemental afin de répondre aux légitimes interrogations des concitoyens. Il s'agit d'une réalisation importante pour le territoire normand qui n'aura pas pour conséquence de créer des nuisances supplémentaires car l'objectif est d'améliorer les conditions d'accueil sur l'aéroport et non d'accroître le trafic.

Madame Maryline HAIZE-HAGRON abonde également dans ce sens, ayant également à faire face à des oppositions sur les projets de développement en cours d'étude sur l'aéroport de Caen. Elle présente et distribue une plaquette réalisée récemment par l'Union des Aéroports Français pour répondre à « l'aéro-bashing » qui sévit actuellement en France. Cette plaquette est téléchargeable sur le site de l'UAF. Monsieur AUGIER conclut en demandant à ce qu'un argumentaire soit réalisé apportant des explications aux interrogations que se posent les augeons. Il précise également qu'il prendra contact avec les Maires des communes qui pourraient être impactées par le développement aéroportuaire.

Le Président lève la séance à 10h

Monsieur Serge TOUGARD  
Délégué Titulaire